Approche méso de la théorie de la régulation

Thomas LAMARCHE

Ce chapitre s'intéresse à l'approche méso de la théorie de la régulation (TR), soulignant son implicite dimension mésoéconomique, dès son origine. L'objet de la méso est de rendre compte des régularités d'espaces sociaux dotés d'une autonomie relative tout en étant structurés par leur rapport avec les autres espaces méso et le régime d'accumulation. L'approche méso rend compte de la variété au sein d'un régime ; elle accorde aussi une attention à des régulations alternatives, et au rôle que peuvent jouer des acteurs, intégrant ainsi une composante micro. On propose une grille de lecture pour armer méthodologiquement l'économie appliquée. Enfin on souligne les rapports dialectiques méso-macro, qui éclairent la formation des régimes.

La théorie de la régulation (TR) s'est centrée sur le rôle des institutions dans l'accumulation du capital et les tensions qui s'exercent sur la reproduction des formes institutionnelles. Cet ouvrage en rend largement compte. Cependant, en identifiant des régularités, la TR a montré en creux la centralité des espaces méso dans la structuration du régime (cf. rôle des secteurs automobile, puis finance). Une attention a été ainsi accordée implicitement, puis explicitement (Bartoli & Boulet, 1990; Boyer, 1990; Laurent & du Tertre, 2008), à ce qui relève de dynamiques sectorielles ou territoriales. Pour la TR en tant qu'analyse située des capitalismes, structurer une approche méso est devenu essentiel, cela arme méthodologiquement l'économie appliquée.

L'analyse méso ne s'intéresse pas uniquement à ce qui forme les régularités d'ensemble, mais aussi aux processus de différenciation au sein d'un régime et sa crise. Le régime d'accumulation ne résulte pas d'un processus linéaire ; repérer les différenciations qui le composent permet de l'analyser en profondeur et de rendre compte de contradictions. Son objet ne se confond pas avec les travaux sur la variété des capitalismes nationaux, bien qu'ils soient à un niveau intermédiaire dans le capitalisme mondialisé (et ne recourent pas au concept méso).

L'objet de la méso n'est pas de remplir un vide entre micro et macro. Il s'agit de rendre compte des régularités d'espaces sociaux dotés d'une autonomie relative tout en étant structurés par leur rapport avec les autres espaces méso et avec le régime d'accumulation (Lamarche *et al.*, 2021). La méso est utile à la TR pour penser aux articulations

DounC

entre les différents espaces. Elle accorde une place à des régulations alternatives. Elle donne des arguments pour une planification évitant tant le localisme, que de grands projets de type green new deal dont l'horizon paraît bouché dans le régime néolibéral.

Rendre compte de la variété au sein des régimes

Le terme méso revêt un double sens. Au sens d'intermédiaire qui est le plus identifié entre micro et macro, et sera discuté en insistant sur les dialectiques qui s'y jouent, il faut ajouter le sens que lui donne la géographie environnementale, notamment en lien à Elisée Reclus. Systématisée par Augustin Berque, la mésologie est la science du milieu, en discussion avec des enjeux géographiques et écologiques qui se réfèrent au biotope, aux conditions qui environnent objets et sujets. « Milieu » ne renvoie pas à un espace où les conditions sont données, mais à un processus construit par le système de relations physiques et symboliques qui s'y tissent. Ce n'est pas là le sens originel utilisé en économie, toutefois l'analyse méso s'intéresse aussi au milieu d'exercice des activités, afin de faire ressortir la variété et la singularité des milieux et ainsi une forme de biodiversité des milieux productifs. Les travaux sur la proximité (Pecqueur & Zimmerman, 2004) attestent de l'importance de considérer les espaces dans leur environnement spécifique. Ils ont d'ailleurs contribué à la genèse de la méso régulationniste (Gilly et al., 2007).

L'analyse méso s'intéresse aux espaces qui composent la dynamique d'ensemble, sans que leurs rythmes soient nécessairement en phase avec le régime général d'accumulation. Les espaces méso sont définis par deux dimensions : une structure productive et un ordre institutionnel (Allaire, 2007). Ils se forment selon des logiques plurielles : une différenciation de territoires, de secteurs, de statuts professionnels, etc., amenant des arrangements institutionnels et des régulations spécifiques. Pour la TR, la référence à la notion de champ de Bourdieu (ou de Fligstein) est essentielle, mais implicite (Klébaner & Montalban, 2020). Le champ désigne un espace social de lutte entre des agents, leur position (dominant/dominé) vient de leurs capitaux (économique, social, culturel, symbolique) et de leur capacité à les mobiliser afin de façonner les règles et capter les bénéfices.

Une longue série de travaux appliqués forme l'armature de l'analyse des espaces méso, bien que la terminologie méso ne soit intervenue qu'a posteriori (Lamarche, 2011). Les travaux méso émergent d'abord autour de dynamiques territoriales et sectorielles que n'explique pas le régime fordiste de productivité qui s'est imposé via quelques secteurs industriels façonnant le rapport salarial par le biais d'une combativité ouvrière elle-même située.

Dans les années 1990, nombre de travaux explorent les spécificités sectorielles et les compromis sociaux et méso qui émergent (Laurent & du Tertre, 2008) tels que le BTP, la viticulture et la pétrochimie. Puis de nombreux travaux sont appliqués à l'agriculture,

mais aussi aux services, notamment ceux (care, hôpital) dans lesquels la mise au travail et les registres de qualité ne sont pas réductibles à un régime industriel. Des régulations professionnelles sont dans plusieurs cas une clé de l'autonomie relative de l'espace méso (pour le football, C5 Bastien, 2023 ; pour l'enseignement supérieur et la recherche, C4 Lamarche & Michel, 2023).

Analyser la différenciation. Une grille de lecture, des canaux de transmission

Les rapports conflictuels au sein des espaces méso sont constitutifs de processus de décomposition et de recomposition. Selon les termes de Bourdieu à propos des champs, les acteurs sont animés par l'objectif de domination au sein du champ, via la construction des règles et pratiques. On peut ainsi repérer des compromis sociaux institutionnalisés à l'échelle méso; ils reposent sur des dispositifs et des acteurs collectifs qui leur sont propres et ont pour objet d'introduire des transformations dans les procès de travail, les modalités de la concurrence ou les visions du futur.

Des travaux se développant à partir de l'industrie clé du fordisme, l'automobile, montrent de quelle façon un régime s'y reproduit, gardant de fortes spécificités sectorielles. L'analyse s'intéresse alors à l'action politique des acteurs. La régulation opère à partir du gouvernement des industries et de quatre « rapports institués » emboîtés dans le niveau macro-institutionnel: rapport salarial, rapport d'approvisionnement, rapport financier et rapport commercial (Jullien & Smith, 2008).

Il n'y a pas une unique grille d'analyse méso, mais plusieurs en fonction des phénomènes que l'on cherche à éclairer. En observant la reproduction matérielle des structures productives et l'articulation des espaces méso à l'économie globale, nous avons proposé une grille de lecture reposant sur des canaux (Lamarche et al., 2021). En rendre compte et repérer ces canaux et leur hiérarchisation permet d'expliquer à partir de quelles innovations institutionnelles émergent ces espaces méso.

Le canal Produits-Concurrence renvoie à l'espace construit par les stratégies de différenciation. Les enjeux normatifs en matière de qualité se traduisent par des dispositifs institutionnels qui définissent un produit. Les régimes de qualité sont ainsi des marqueurs des formes que prend la concurrence. La différenciation des produits depuis la fin du fordisme, en lien à la saturation des marchés de masse, s'est renforcée avec le creusement des inégalités de revenus. Les dépenses en produits de luxe des classes dominantes ont par exemple conduit à la formation d'espaces spécifiques. L'autonomie d'un espace méso pourra se repérer dans la capacité à produire des normes le protégeant de la concurrence (label Bio, AOC ; normes techniques). Normes, principes partagés ou qualités relèvent de dispositifs légaux, interprofessionnels, ils sont entretenus par les pratiques. Le produit est le canal par lequel les producteurs tentent de modeler à leur profit l'espace de concurrence. L'analyse s'intéresse aux possibles

clôtures d'un espace méso qui donnent une indication de son autonomie ; l'autonomie étant la capacité à faire perdurer des pratiques ou des règles différentes de la norme du régime d'accumulation.

Le canal Travail renvoie aux processus de production à travers une analyse du procès de travail, aux compétences, aux facteurs de productivité et registres de performance. Le procès de travail est façonné par le capital mis en œuvre, en lien avec les objectifs assignés (cf. Produits-Concurrence) et aux stratégies de productivité et de qualité. Des travaux étudiant les secteurs d'activité, mais aussi les dynamiques territoriales, montrent comment le procès de travail forme une base matérielle d'autonomie relative. Le rapport social de travail saisi à l'échelle méso reflète les conditions particulières de l'accumulation. Cela peut relever de particularités relationnelles : dans le care le procès de travail s'engage dans une relation de service supposant de fortes proximités, dont la qualité passe par la coproduction de l'activité et une forme d'engagement mobilisant les subjectivités. Le volontarisme territorial est alors la base de l'organisation, cela ne se traduit pas pour autant par une configuration salariale favorable aux travailleuses (Gallois & Nieddu, 2015; C5 Gallois, 2023). Dans le modèle agricole d'après-guerre, la différenciation sectorielle provient de l'absence de généralisation du salariat, le procès de travail est centré sur une organisation familiale et marquée par des aléas environnementaux (Laurent & du Tertre, 2008). Le canal Travail peut être structurant par le rôle qu'y jouent les professions, qui façonnent l'espace, via les règles salariales (cf. football professionnel : Bastien, 2017 ; C5 Bastien, 2023) ou la formation des compétences.

Le canal *Futurité* renvoie aux représentations du futur, à la construction de patrimoines collectifs. *Futurité* fait référence à l'analyse de Commons. Le terme décrit les projections dans l'avenir par lesquels les personnes et organisations conçoivent l'évolution du processus productif dans lequel elles sont engagées et qu'elles visent à modifier. La *futurité* agit sur les modalités de coopération-concurrence et les formes de mobilisation du travail. Elle implique des confrontations avec les pouvoirs structurants, actant d'une plus ou moins grande robustesse de l'espace méso en formation. Il y a là un travail symbolique (A1 Chanteau, 2023) et de légitimation. La *futurité* a ainsi une dimension politique, au sens de l'action sur les règles qui forment l'espace en question.

Différents travaux récents suggèrent qu'un des déterminants de l'espace méso se trouve dans la relation à la nature, définissant un canal *Relation à la nature* qui a pour objet les interactions entre le système socio-économique et le système écologique. On fait référence à Georgescu-Roegen pour traiter des dimensions biophysiques des activités économiques, des conflits environnementaux, de la protection des ressources naturelles ou la dégradation des conditions environnementales de la reproduction capitaliste (Vivien *et al.*, 2019). Dans le cas de la transformation de l'industrie agroalimentaire en Russie, le développement des *agro-holdings* se situe entre des contraintes macro et une prégnante autonomie de l'espace méso (Grouiez, 2010).

Rapports dialectiques de la méso à la macro

Intégrer stratégies d'acteur et intentionnalité

Visant à rendre compte de logiques et régulations tierces, les travaux méso évitent de caractériser un espace par l'application d'une détermination macro. Si les travaux sur le mode de régulation et le régime d'accumulation tirent leur puissance de la capacité à déterminer le régime au-delà des variations, l'analyse des espaces méso tire la sienne de la variété et de l'ouverture des possibilités au-delà de ce qui fait régime. C'est ainsi qu'à l'échelle méso peuvent se repérer des alternatives. Par son autonomie relative par rapport au régime, l'espace méso dispose d'un pouvoir d'action sur le régime (alors que l'effet de l'action individuelle des acteurs est faible). Ainsi, la transition écologique s'articule autour de transformations méso (énergie, par ex.) et de secteurs porteurs de dynamiques écologiques qui pourront monter en généralité (Geels & Penna, 2015). Le niveau méso permet ainsi d'observer les contestations de l'accumulation comme c'est le cas des coopératives en tant qu'espaces méso critiques des formes capitalistes (Bodet & Lamarche, 2020).

Mettre en avant l'intentionnalité dans la construction des patrimoines collectifs ne minimise pas le conflit ni l'intensité de l'exploitation du travail. Dans le cas de l'enseignement supérieur et la recherche (C4 Lamarche & Michel, 2023), la politique dite « d'excellence » soutenue par un club de quelques universités relève d'un engagement vers un modèle concurrentiel et inégalitaire, le patrimoine collectif inégalement partagé joue un rôle actif dans la construction du canal *Produits-Concurrence*.

Rendre compte des dialectiques méso-macro permet de dépasser les limites d'une détermination exclusive par la dynamique du régime général et de se défaire de la domination du cadre national en ouvrant sur d'autres territorialités. Le territoire est un milieu essentiel de différenciation (Benko & Lipietz, 1992).

Intégrer de façon plus formelle l'intentionnalité, voire « l'agentivité », la capacité à agir sur le monde, est un enjeu pour la TR. Cela renforce l'articulation micro-méso et permet de saisir la capacité d'acteurs ou de collectifs de former la norme, comme dans les « modèles productifs » (A1 Montalban, 2023). Former la norme de production, de qualité, de mise au travail, d'évaluation renvoie aux stratégies d'acteurs dominants. Bien sûr, ces intentions se trouvent percutées par des oppositions et rapports de force. Il y a loin de l'intention à la réalisation.

Éviter tout déterminisme

Les rapports sont dialectiques au sens où l'articulation méso-macro est conjointement décisive de la forme des espaces méso-mêmes. Il s'agit donc, pour chaque situation, d'identifier ces interactions, en particulier la manière dont les dynamiques macro façonnent tel espace, mais aussi la capacité de celui-ci à contribuer en retour à la dynamique d'ensemble. La dynamique méso n'est jamais purement endogène ; elle est liée

www.cairn.inio - Lycee Henri IV Faris - .

à la dynamique d'ensemble, sans autonomie radicale ni déterminisme simple. D'où l'expression d'autonomie relative.

Les espaces méso concourent à la dynamique d'ensemble, ils s'influencent aussi mutuellement, en lien avec leur rôle dans l'accumulation, les biens et services qu'ils fournissent ou la dynamique qu'ils imposent (rythme de productivité, rendement actionnarial, captation du flux de données). Le secteur peut aussi prendre une forme imposée par la fonction qu'il assure dans l'accumulation. Toutefois les dynamiques ne relèvent pas de lois générales, mais de régularités situées. L'organisation des espaces méso émerge des intérêts, contraintes et conflits qui se déroulent à cette échelle ; dans le même temps elle doit se rendre compatible avec le régime d'accumulation. Il y a détermination ou influence par le régime d'accumulation, mais pas déterminisme.

Quand le macro émerge du méso

Des espaces méso ont été moteurs du régime d'accumulation, structurant les formes institutionnelles. Le régime de productivité du fordisme est aussi un construit méso, qui en se généralisant par des dispositifs à l'échelle macro, impose et requiert des règles de travail (rapport salarial fordien), engendrant des contradictions dans des secteurs non fordiens. Relire la TR avec un regard méso rend compte du rôle que joue le secteur automobile comme clé du fordisme, non seulement pour ce qui est du produit (industriel) et de la concurrence (monopolistique) mais aussi du travail et de la projection dans le futur via notamment une structuration de l'espace et des ressources travaillées par l'automobile. Dire que le fordisme prend forme en un espace méso ne signifie aucunement que le fordisme se réduit à l'automobile. La domination d'un espace méso sur les autres, sa capacité à polariser nombre de dispositifs institutionnels sous l'action de l'État validant le bouclage n'est obtenue que dans le rapport dialectique- à la macro. Rendre compte de ce que le méso contribue à la détermination du macro ne réduit pas le macro au méso, les formes institutionnelles relèvent d'une montée en régime qui n'est alors plus du ressort de l'analyse méso. Le régime d'accumulation est l'expression d'une hiérarchie entre espaces méso. Rendre compte des complémentarités et des hiérarchies entre les niveaux macro et méso apparaît comme un horizon structurant pour la TR.

Le secteur financier contemporain est le cas d'un espace méso dont les règles, via la construction des formes instituées de la sphère financière, s'imposent de façon globalisée aux États et aux systèmes productifs, et à un ensemble de secteurs (Montagne & Ortiz, 2013 ; C5 Montagne, 2023). L'accumulation financiarisée via la domination du secteur financier impose sa capacité à définir la valeur et les conditions pour une fraction de la société de se l'approprier. Le régime d'accumulation perdure en dépit de crises majeures parce qu'il a capturé les instruments financiers et plus largement l'horizon, la Futurité, des acteurs.

L'essor des GAFA, à partir de la régulation sectorielle d'un secteur émergent, produit une fascinante capacité à produire des normes clés du capitalisme informationnel. Partant de l'offre de services numériques, cet espace méso impose une forme de gouvernementalité (algorithmique), un rapport salarial (uberisé), des formes de produits (dit « dématérialisés ») et une concurrence oligopolistique. La construction de la modernité numérique offre une projection très puissante dans le futur, que le venture capitalism complète par sa capacité à mobiliser les entrepreneurs (Montalban et al. 2019; C6 Montalban, 2023).

Cela illustre la puissance de dispositifs qui naissent micro, se structurent à une échelle méso pour développer progressivement une capacité structurante au niveau macro. Au-delà du secteur dominant du régime d'accumulation, pour nombre d'espaces méso, la puissance du régime d'ensemble est un facteur d'hétéronomie et non d'autonomie. L'approche méso pourrait être ainsi un moyen de réinterroger la macro et son périmètre. Mettre la méso comme chaînon pertinent de l'analyse ne doit toutefois pas conduire à des raccourcis réduisant la portée du régime d'accumulation ou du mode de régulation. Au sein des espaces, les luttes inter-capital restent violentes, les formes productives nouvelles s'hybrident aux anciennes, les régimes d'accumulation ne se laissent pas facilement infléchir. C'est ainsi une invitation à la dialectique méso macro qui est faite.

Bibliographie

Allaire G., 2007, «Les figures patrimoniales du marché », Économie appliquée, 60(3), p. 121-156. Bagnasco A., Trigilia C., 1993, La construction sociale du marché: Le défi de la troisième Italie, Paris École Normale Supérieure de Cachan.

Bartoli P., Boulet D., 1990, « Conditions d'une approche en termes de régulation sectorielle : le cas de la sphère viticole », Cahiers d'économie et de sociologie rurales, 17, p. 7-38.

Bastien J., 2017, « Le football professionnel en Europe est-il en crise ? Une réponse régulationniste », Revue de la régulation, 21.

Benko G., Lipietz A. (eds), 1992, Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, Presses Universitaires de France.

Bodet C., Lamarche T., 2020, « Des coopératives de travail du XIXe siècle aux CAE et aux SCIC : les coopératives comme espace méso critique », RECMA, 358, p. 72-86.

Boyer R., 1990, « Les problématiques de la régulation face aux spécificités sectorielles », Cahiers d'économie et de sociologie rurales, 17, p. 39-76.

Dupuy C., Gilly J.-P., Lung Y., 2007, « De l'analyse sectorielle à l'analyse territoriale : pour une approche méso-économique », in Itçaina X., Palard J., Ségas S. (dir.), Régimes territoriaux et développement économique, Presses Universitaires de Rennes.

Gallois F., Nieddu M., 2015, « Quand l'État décrète le marché : le cas du Plan Borloo », Revue de la régulation, 17.

Grouiez P., 2010, « Les stratégies des communautés et la régulation sectorielle et territoriale des configurations productives : le cas de l'agroalimentaire russe », Thèse pour le doctorat en sciences économiques, Université de Reims.

- Jullien B., Smith A., 2008, « L'Union européenne et la régulation des industries : vers une sociologie politique de l'économie », Revue politique européenne, 2(25).
- Klebaner S., Montalban M., 2020, « Cross-fertilizations between Institutional Economics and Economic Sociology: the Case of Regulation Theory and Sociology of Fields », Review of Political Economy, 32(2), p. 180-198.
- Lamarche T., Grouiez P., Nieddu M., Chanteau J.-P., Labrousse A., Michel S., Vercueil, J., 2021, « Saisir les processus méso : une approche régulationniste », Économie Appliquée n°1, p. 13-49.
- Lamarche T., 2011, « Changements institutionnels sectoriels et territoriaux. Éléments d'analyse mésoéconomique », Mémoire d'HDR, Université Paris Diderot.
- Laurent C., du Tertre C., 2008, Secteurs et territoires dans les régulations émergentes, L'Harmattan.
- Montagne S., Ortiz H., 2013, « Sociologie de l'agence financière : enjeux et perspectives », Sociétés contemporaines, 92(4), p. 7-33
- Montalban M., Frigant V., Jullien B., 2019, « Platform economy as a new form of capitalism: a Régulationist research programme », Cambridge Journal of Economics, 43(4), July, p.805-824.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (éds), 2004, Économie de proximités, Hermes.
- Penna C., Geels F., 2012, « Multi-dimensional struggles in the greening of industry: A dialectic issue lifecycle model and case study », Technological Forecasting, Social Change, 79, p. 999-1020.

Références à d'autres chapitres de cet ouvrage

- A1 Montalban M., 2023, « Les modèles productifs, une microéconomie hétérodoxe ? », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- A1 Chanteau J.-P., 2023, « Qu'est-ce que la régulation ? », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- C4 Lamarche T., Michel S., 2023, « Rupture de la trajectoire de l'enseignement supérieur et de la recherche, une analyse méso », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- C5 Bastien J., 2023, « Les transformations du football professionnel européen : une analyse méso régulationniste », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- C5 Gallois F., 2023, « Marchandisation des systèmes de santé et aide à domicile », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- C5 Montagne., 2023, « Les configurations politiques du secteur financier », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.
- C6 Montalban M., 2023, « Économie numérique et organisation industrielle : enjeux du capitalisme de plateformes », in R. Boyer, J.-P. Chanteau, A. Labrousse, T. Lamarche (dir), Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod.